



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Protocoles de coopération :
Comment déclarer un protocole national ?**

Rendez vous sur la page internet et créer un compte via votre adresse mail professionnelle :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-modification-d-equipe-coop-ps>



Commencer la démarche

Déclaration-modification d'équipe

 Temps de remplissage estimé : 33 mn

Déclaration d'équipe pour mettre en œuvre un protocole national de coopération autorisé ou modification de celle-ci (retrait ou ajout d'un délégué/délégué/référent)

En vous connectant vous autorisez l'administration à vous recontacter dans le cadre de cette procédure.

Les données personnelles recueillies et traitées dans le cadre de cette déclaration, sont réservées à un usage professionnel et conservées le temps strictement nécessaire à cette finalité. Ce traitement relève de l'exercice des missions d'intérêt public dont sont investis les ministères sociaux. Si vous souhaitez faire usage de vos droits (accès, rectification, opposition...), contactez le délégué à la protection des données de la DGOS : RH2-RGPD@sante.gouv.fr



Déclaration-modification d'équipe

🕒 Temps de remplissage estimé : 33 mn

Déclaration d'équipe pour mettre en œuvre un protocole national de coopération autorisé ou modification de celle-ci (retrait ou ajout d'un délégué/délégué/référent)

En vous connectant vous autorisez l'administration à vous recontacter dans le cadre de cette procédure.

Les données personnelles recueillies et traitées dans le cadre de cette déclaration, sont réservées à un usage professionnel et conservées le temps strictement nécessaire à cette finalité. Ce traitement relève de l'exercice des missions d'intérêt public dont sont investis les ministères sociaux. Si vous souhaitez faire usage de vos droits (accès, rectification, opposition...), contactez le délégué à la protection des données de la DGOS : RH2-RGPD@sante.gouv.fr

Données d'identité

Merci de remplir vos informations personnelles pour accéder à la démarche.

Civilité

Madame

Monsieur

Prénom

Nom

Continuer


Ne concerne à ce stade que l'identité du déclarant

Déclaration-modification d'équipe

brouillon


Dossier n° 9042999 - En brouillon depuis le 12 juin 2022 16:08

Expirera le 12/06/2025 (36 mois après la création du dossier)

 Inviter une personne à modifier ce dossier ▾

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

 Guide de la démarche [↗](#)

Région *

Intitulé du protocole *

Liste des protocoles autorisés disponible sur la page dédiée du ministère https://solidarites-sante.gouv.fr/?page=article&id_article=428886 [↗](#)



Sélectionner la région
Grand Est



Un menu déroulant apparaît :
il faut réaliser 1 déclaration
par protocole

Intitulé du protocole *

Liste des protocoles autorisés disponible sur la page dédiée du ministère https://solidarites-sante.gouv.fr/?page=article&id_article=428886

1. Evaluation du bilan radiologique requis et sa demande anticipée par l'infirmier ou l'infirmière organisateur de l'accueil (IOA), en lieu et place du médecin, pour les patients se présentant avec un traumatisme de membre
2. Télésurveillance, consultation de titration et consultation non programmée, avec ou sans télé médecine, des patients traités pour insuffisance cardiaque, par un infirmier
3. Renouvellement du traitement de la rhino-conjonctivite allergique saisonnière pour les patients de 15 à 50 ans par l'infirmier diplômé d'Etat et le pharmacien d'officine dans le cadre d'une structure pluri-professionnelle
4. Prise en charge du traumatisme en torsion de la cheville par le masseur-kinésithérapeute dans le cadre d'une structure pluri-professionnelle
5. Prise en charge de la pollakiurie et de la brûlure mictionnelle chez la femme de 16 à 65 ans par l'infirmier diplômé d'Etat et le pharmacien d'officine dans le cadre d'une structure pluri-professionnelle
6. Prise en charge de l'odynophagie par l'infirmier diplômé d'Etat ou le pharmacien d'officine dans le cadre d'une structure pluri-professionnelle
7. Prise en charge de la douleur lombaire aiguë inférieure à 4 semaines par le masseur-kinésithérapeute dans le cadre d'une structure pluri-professionnelle
8. Réalisation de sutures de plaies simples par un infirmier en lieu et place d'un médecin
9. Prise en charge de l'enfant de 12 mois à 12 ans de l'éruption cutanée vésiculeuse prurigineuse par l'infirmier diplômé d'Etat ou le pharmacien d'officine dans le cadre d'une structure pluri-professionnelle
10. Première consultation d'alcoologie par une infirmière, pour des patients adressés par un service des urgences
11. Consultation infirmière de suivi des patients atteints de dystrophie myotonique de Steinert (DM1) entre deux consultations multidisciplinaires
12. Contrôle des dispositifs implantables rythmologiques par un(e) infirmier(e) associant une prise en charge en présentiel et en télé médecine
13. Réalisation d'échoguidage pour la ponction veineuse ou pose de voie veineuse périphérique au niveau du membre supérieur ou pour la ponction radiale artérielle par un(e) infirmier(e) en lieu et place d'un médecin
14. ASALEE : travail en équipe infirmier(e)s délégué(e)s à la santé populationnelle & médecins généralistes pour l'amélioration de la qualité des soins et l'allocation optimisée de la disponibilité des professionnels de santé
15. Intervention d'infirmières libérales à domicile afin de diagnostiquer et d'initier la prise en charge de la fragilité du sujet âgé
16. Réalisation d'un bilan visuel par un orthoptiste dans le cadre du renouvellement/adaptation des corrections optiques chez les adultes de 16 à 50 ans et analysé via télé médecine par un ophtalmologiste
17. Prélèvements de cornées dans le cadre de prélèvements de tissus et/ou de prélèvements multi-organes sur personnes décédées
18. Prélèvements de peau mince (feuilletts épidermiques) dans le cadre de prélèvements de tissus sur personnes décédées

1. Equipe déclarante

Type de la structure d'emploi principale *

(ex. centre hospitalier, CPTS, ...)

Nom de la structure d'emploi de l'équipe *

Adresse principale *

Adresse secondaire

Accord des membres de l'équipe *

attestation commune signée (modèle disponible sur https://solidarites-sante.gouv.fr/?page=article&id_article=428886)

 Aucun fichier choisi

Accord de l'employeur *

attestation signée (modèle disponible sur https://solidarites-sante.gouv.fr/?page=article&id_article=428886)

 Aucun fichier choisi

Souscription d'un contrat de responsabilité professionnelle

Cochez la case



Les modèles de ces attestations peuvent être retrouvés ici, pour préparation en amont :

<https://www.grand-est.paps.sante.fr/travailler-dans-le-cadre-dun-protocole-de-cooperation-0?rubrique=7718&parent=7724>

2. Référent de l'équipe déclarante

Nom *

Prénom *

Fonction *

Lieu d'exercice *

Adresse professionnelle *

Téléphone *

Mail *

3. Délégant

Identité et coordonnées / professionnel délégant

Nom *

Prénom *

Profession *

Lieu d'exercice *

Adresse professionnelle *

Dépôt Pièce d'identité *

Aucun fichier choisi

Numéro RPPS/ADELI *

Enregistrement professionnel *

(ex. copie carte professionnelle)

Aucun fichier choisi

Compétences acquises, qualifications et expérience requise pour le protocole *

dépôt déclaration sur l'honneur signée (modèle disponible sur https://solidarites-sante.gouv.fr/?page=article&id_article=428886)

Aucun fichier choisi

Si plusieurs délégants,
possibilité d'en ajouter via
l'onglet en bas de section



Le modèle de cette attestation est également disponible via le lien ci-dessous :

<https://www.grand-est.paps.sante.fr/travailler-dans-le-cadre-dun-protocole-de-cooperation-0?rubrique=7718&parent=7724>

4. Délégué

Identité et coordonnées / professionnel délégué

Nom *

Nom

Prénom *

Prénom

Profession *

Profession

Lieu d'exercice *

Lieu d'exercice

Adresse professionnelle *

Pièce d'identité *

Aucun fichier choisi

Numéro RPPS/ADELI *

Numéro RPPS/ADELI

Enregistrement professionnel *

dépôt copie enregistrement

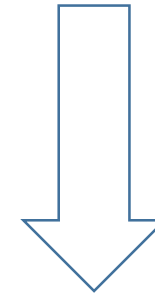
Aucun fichier choisi

Compétences acquises, qualifications et expérience requise pour le protocole *

dépôt déclaration sur l'honneur signée (modèle disponible sur https://solidarites-sante.gouv.fr/?page=article&id_article=420006)

Aucun fichier choisi

Si plusieurs délégués,
possibilité d'en ajouter via
l'onglet en bas de section



Le modèle de cette attestation est également disponible via le lien ci-dessous :

<https://www.grand-est.paps.sante.fr/travailler-dans-le-cadre-dun-protocole-de-cooperation-0?rubrique=7718&parent=7724>

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Déposer le dossier

C'est terminé !

Le protocole peut être mis en œuvre. En cas de modification dans l'équipe, il vous est possible de revenir à votre déclaration et de la faire évoluer.

En cas de difficulté, vous pouvez vous adresser à votre référent en ARS